



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 30 septembre 2020 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO par intérim et coordonnateur du Groupe de communication des Nations Unies et depuis Goma, le Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi et bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Avec nous depuis Goma : le porte-parole militaire de la Mission, le Lieutenant-Colonel Tabore Haidara Moctar ; et à mes côtés ici à Kinshasa, le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye. Nous sommes aujourd'hui également connectés avec nos amis à Beni.

Je voulais vous signaler que la semaine prochaine, probablement le 6 octobre, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Leila Zerrougui, présentera le dernier rapport sur la situation dans le pays au Conseil de sécurité. Ceci au cours d'une session ouverte que vous pourrez suivre en direct sur le site des Nations Unies.

La MONUSCO travaille également avec le Gouvernement sur une stratégie de transition conjointe vers un retrait de la Mission, conformément à la demande du Conseil de sécurité. Ce document doit être soumis au Conseil avant le 20 octobre.

Je voulais également vous signaler que la MONUSCO ne quittera pas la République démocratique du Congo de manière précipitée ; elle travaille à un retrait progressif, responsable et durable, qui permette à la RDC de prendre elle-même en charge sa sécurité et sa stabilité.

Cette transition se fera par un transfert progressif des tâches de la Mission onusienne au Gouvernement de la RDC, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, c'est-à-dire et les partenaires concernés.

À la suite des élections de 2018, la MONUSCO a fermé huit bureaux à travers la RDC dans des zones de relative stabilité, et a concentré sa présence et ses opérations dans les zones encore affectées par les conflits armés. Des progrès politiques et sécuritaires supplémentaires permettront de poursuivre cette approche.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Ce retrait ne sera pas brutal : il sera progressif, par étapes et en tenant compte de l'évolution de la situation sur le terrain et des besoins de protection de la population congolaise.

Concernant la situation en Ituri, à la suite des affrontements communautaires meurtriers à Tchabi à plus de 135 kilomètres de Bunia dans le territoire d'Irumu en Ituri, une mission pluridisciplinaire de la MONUSCO s'est rendue sur place, à Boga et Tchabi du 17 au 20 septembre. Les tensions communautaires y ont fait une quinzaine de morts et plusieurs personnes kidnappées à Belo et Payi-Payi, respectivement dans la Chefferie de Banyari-Tchabi et celle de Walesse Vonkutu.

En outre, la MONUSCO intensifie ses patrouilles de sécurisation à travers Bunia, avec une priorité aux sites de personnes déplacées. C'est le cas à Mudzipela à trois kilomètres de Bunia où vivent plusieurs milliers de déplacés. Trois fois par jour (matin, après-midi et pendant la nuit), les Casques bleus bangladais de la MONUSCO, la Police des Nations Unies ou l'Unité de Police constituée sénégalaise, effectuent des patrouilles autour des camps de déplacés à Bunia ainsi qu'à travers les différentes artères de la ville.

Enfin, dimanche dernier, le 27 septembre 2020, le MONUSCO a organisé un concert pour la paix à Bunia auquel plus de mille personnes ont pris part, dont le Ministre provincial de l'Intérieur (qui représentait le Gouverneur de Province), le Commandant du Secteur opérationnel des FARDC en Ituri, la PNC, le Collectif de Femmes de l'Ituri, le Conseil Urbain de la Jeunesse de Bunia, le Maire de Bunia... ainsi que deux anciens miliciens repentis qui ont lancé un appel à la jeunesse à ne pas rejoindre les groupes armés.

Au Nord-Kivu, une mission conjointe composée de la MONUSCO, des autorités locales et de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC/Beni) s'est rendue la semaine dernière dans la zone frontalière de Kasindi-Lubiriya, 35 km de Beni. Le but est d'évaluer techniquement le pont Hululu dont les travaux, confiés au génie militaire de la MONUSCO, sont en passe d'être conclus. Ce pont d'intérêt économique, qui relie la région de Beni-Butembo à l'Ouganda et ouvre aussi la voie à l'Afrique de l'Est, s'était effondré en mai dernier, après de grosses pluies qui s'étaient abattues sur la région.

Je vais maintenant donner la parole au porte-parole militaire de la Mission, le Lieutenant-colonel Moctar, c'est à vous.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar] : Merci de me donner la parole et merci aux auditeurs de Radio Okapi. La situation sécuritaire reste imprévisible dans les différentes provinces de l'Ituri, Nord et Sud-Kivu. Les dernières semaines ont été marquées par des incidents perpétrés par des groupes armés au cours desquels des populations civiles et les Forces de défense sécurité ont perdu la vie.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Dans la province de l'Ituri, la zone au nord et au nord-ouest de Bunia continue d'être le théâtre d'attaques d'assailants basés à Djugu. Les opérations des FARDC contre les groupes armés continuent de provoquer des déplacements de population. La sécurité sur la RN 27 et le long de l'axe Bunia-Bogorro-Kasenyi reste toujours préoccupante. Les points chauds cette semaine ont été : Ezekere ; Mwanga, Ngongo; Walu et Nyakunde, à l'ouest de Bunia (nord d'Irumu).

La Force a continué d'encourager et de faciliter les actions d'engagement communautaires à Aveba, Modhiro, Dhejha, Tchekele et Bavi. En outre, les contingents ont mené des patrouilles de domination, de nuit comme de jour, de longue durée, montrant une présence permanente de la Force, ce qui a contribué à assurer la liberté de mouvement des populations. Des activités conjointes avec les FARDC, visant à soutenir les opérations contre les groupes armés à Bunia, Fataki, Miala, Landa, Kesharo et sur l'axe Marabo-Komanda ont été menées. Ces actions proactives ont empêché les assailants basés à Djugu de continuer à recruter des jeunes.

Dans le Nord-Kivu, dans le territoire de Beni, les zones les plus touchées par l'activité des groupes armés sont les localités à l'est de l'axe RN-4 Mbau-Oicha-Eringeti-Ndalya, l'axe Eringeti-Kainama-Tchabi, la route Mbau-Kamango et le corridor Beni-Kasindi. Le banditisme et les activités criminelles persistent à Beni et ses environs, notamment à Boikene, Mavivi, Mangina et le long du couloir Beni-Kasindi. La plus destructrice de ces attaques a eu lieu le 20 septembre lorsque des ADF présumés ont attaqué les quartiers de Kitoho et Bupiri à Mbau (18 km au nord-est de Beni), tuant plusieurs civils.

Mironge, Katsiru, quartier Ndosho, Marangara, Rugari, Lwibo Lukweti, Pinga, Bishusha, Loashi, Kiyeye, Kalonge, Katsunga, les chefferies Bashali continuent d'être des points chauds dans les territoires de Masisi et Rutshuru. Les affrontements entre les factions NDC-R de Bwira et Guidon se poursuivent.

La Brigade d'intervention (FIB) a continué à mettre en œuvre la « protection par projection » au sein de sa zone de responsabilité pour répondre aux préoccupations et réduire les atrocités des groupes armés. La Brigade a soutenu les opérations des FARDC en intensifiant les patrouilles à pied et motorisées, en envoyant des missions de longue durée à Kalunguta, Boikene et Mangina, ainsi qu'à Ntoma et Kivetia.

Dans les autres parties du Nord-Kivu, la Force a accéléré son rythme opérationnel en maintenant une posture agressive pendant les opérations de jour et de nuit dans les points chauds identifiés. En outre, des patrouilles conjointes avec les FARDC vers Miriki, Kisharo et Pinga ont été conduites permettant d'éviter les enlèvements, les activités de banditisme et les mouvements de groupes armés dans la zone.

Dans la province du Sud-Kivu, l'environnement sécuritaire reste fragile. Bien que cette semaine, il a été constaté une diminution des affrontements violents directs entre groupes armés dans les Hauts plateaux, des incidents de vol de bétail et des attaques autour des sites miniers persistent.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Dans le Tanganyika, la situation près de Bendera continue de s'aggraver en raison de l'activité des groupes armés et de la violence intercommunautaire. Les Mai-Mai Yakutumba et les Mai-Mai Apa na Pale renforcent leur présence sur l'axe Misisi-Lulimba, tandis que les Mai-Mai Kabeke cherchent le contrôle des sites miniers au sud de Bendera.

Dans ce contexte de persistance de la violence, la Force intensifie des actions pour empêcher les menaces contre la population, en maintenant une posture robuste et vigilante pour des actions rapides dans les différentes zones de responsabilité.

Dans le Sud-Kivu et le Tanganyika, la Force a rayonné dans plusieurs villages situés entre Mapanda et Mazonde, pour rassurer et établir une bonne coopération entre les habitants et la MONUSCO, dans le but de renforcer les mécanismes existants de protection des civils. En outre, le secteur a mené des patrouilles coordonnées jour/nuit avec la PNC et les FARDC dans le Mwetsa pour prévenir les attaques contre les populations vulnérables.

Par ailleurs, pour renforcer la confiance entre la Force de la MONUSCO et les populations, plusieurs actions de soutien ont été menées à leur profit à travers des dons, des formations et des soins médicaux. Cette semaine, la MONUSCO a évacué plusieurs victimes de combat, y compris des civils, pour des raisons humanitaires vers les hôpitaux pour des soins appropriés en Ituri et au Nord-Kivu.

Je terminerai en rappelant que la protection des civils reste la plus grande préoccupation de la Force/MONUSCO. Elle fera tout pour obtenir des résultats, lesquels ne seront jamais suffisants sans le soutien et la coopération de la population civile à qui nous demandons de nous alerter pour pouvoir réagir à temps.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Merci au porte-parole militaire. Avant de donner la parole à notre invité, je voulais vous signaler que l'Organisation mondiale de la santé, ses dirigeants et son personnel sont scandalisés par les informations récentes faisant état d'allégations d'exploitation et d'abus sexuels dans le contexte de la riposte Ebola en République démocratique du Congo (RDC).

Ces actions qui auraient été perpétrées par des personnes s'identifiant comme travaillant pour l'OMS sont inacceptables et feront l'objet d'enquêtes approfondies. La trahison des personnes dans les communautés est répréhensible et ce comportement ne sera toléré chez aucun des employés, sous-traitants ou partenaires de l'OMS.

De même, l'UNICEF en RDC souligne que 3 victimes présumées qui la concernent reçoivent le soutien des partenaires habituels, notamment en matière psycho-sociale, en matière de soins de santé, de soutien juridique ou économique.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Au total, l'UNICEF a formé 143 ONGs partenaires en RDC entre 2019 et 2020 sur ces questions et a développé un plan action qui est actuellement mis en œuvre pour renforcer encore la prévention et la réponse aux cas d'abus et d'exploitation sexuels.

J'ajoute que le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a lui aussi réaffirmé que toute allégation d'abus sexuel doit faire l'objet d'une enquête. Il est déterminé à poursuivre les efforts du système des Nations Unies pour améliorer la prévention et la réponse à ce fléau, avec une réponse centrée sur les victimes.

Et sans plus tarder, je donne la parole à notre invité, le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme Aziz Thioye.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye]: Merci Mathias. J'ai grand plaisir à retrouver nos amis de la presse à Kinshasa et à Goma ainsi qu'à Beni, après une si longue séparation. Nous avons continué les échanges de façon virtuelle mais évidemment comme vous pouvez le comprendre, la COVID-19 nous a tous empêchés de nous rencontrer face-à-face. J'ai grand plaisir de vous présenter aujourd'hui les tendances pour le mois d'août 2020.

Donc, au cours du mois d'août 2020 le BCDH a documenté 669 violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la République démocratique du Congo. Ce qui représente une diminution de 9 % par rapport au mois de juillet. Au mois de juillet, nous avons enregistré 739 violations.

Cette diminution correspond à un retour à des chiffres comparables à ceux du mois de juin 2020. En juin 2020, nous avons enregistré 670 violations.

Cette baisse est justifiée par une réduction du nombre de violations attribuables à des agents de l'Etat ainsi que du nombre d'atteintes commises par les combattants des groupes armés. La proportion de violations commises par les agents de l'Etat est de 44 % et des atteintes commises par les groupes armés est de 56 % et ces atteintes sont similaires du mois dernier.

Les agents de l'Etat ont causé la mort d'au moins 30 personnes dont trois femmes et trois enfants tandis que les groupes armés sont auteurs d'exécutions sommaires d'au moins 249 personnes dont 49 femmes et 24 enfants.

Près de 93 % des violations documentées en août ont été commises dans les provinces affectées par les conflits en RDC et ont entraîné la mort de 274 civils dont 52 femmes et 27 enfants.

A l'instar du mois de juillet, les combattants des groupes armés sont les principaux responsables de violations commises dans ces provinces, les provinces affectées par les conflits.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

La majorité des violations et atteintes a de nouveau été enregistrée dans la province du Nord-Kivu, suivi de l'Ituri, du Tanganyika et du Sud-Kivu. Les provinces non affectées par les conflits ont connu 48 violations des droits de l'homme documentées en août soit 7 % des violations documentées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit principalement de 9 violations du droit à la vie, 15 violations du droit à l'intégrité physique, 11 violations du droit à la liberté et à la sécurité de la personne, 6 violations du droit à la propriété. La totalité de ces violations est attribuable à des agents de l'Etat notamment à la PNC, aux FARDC, aux agents de l'ANR et à d'autres agents de l'Etat.

Les violations commises dans ces provinces ont été enregistrées dans le Haut-Katanga, Kinshasa, Lomami, Kongo Central ainsi que le Kwango.

Au cours du mois d'août, les cas de violences sexuelles liées aux conflits documentées correspondent à 22 victimes adultes, soit une réduction significative par rapport au mois de juillet où nous avons enregistré 30 victimes. Ceci reflète une réduction significative du nombre de cas documentés dans la province du Nord-Kivu, du Haut-Katanga et du Sud-Kivu en août par rapport au mois de juillet.

Contrairement au mois précédent, des agents de l'Etat sont responsables de la majorité des violations sexuelles liées aux conflits, les combattants des groupes armés sont responsables de 10 victimes adultes, soit une réduction par rapport au mois dernier. Ce chiffre est largement inférieur pour les groupes armés et les agents de l'Etat.

Les combattants Mayi-Mayi et Nyatura sont responsables de la majorité des atteintes attribués aux groupes armés, suivis des combattants de la CODECO, des FDLR, de FRPI, de NDC-R.

Quant aux agents de l'Etat, nous avons à la fois les militaires et également les agents de la PNC. 97 % des violations graves commises à l'encontre des enfants sont attribuables aux groupes armés et 4 % à des agents de l'Etat.

En août, le Bureau conjoint a documenté 94 violations des droits de l'homme liées à l'espace démocratique. Ce qui est une légère augmentation par rapport aux 85 violations documentées au mois de juillet. Ce qui crée une rupture avec la baisse que nous avons enregistrée au cours de quatre derniers mois pour cette catégorie des violations. Je parle notamment des violations des droits de l'homme qui sont liées à l'espace démocratique. Les principaux auteurs sont les agents de la PNC. Et ça concerne principalement des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des membres de l'opposition politique qui font l'objet d'intimidations, de restriction de leur droit à la liberté et à la sécurité, d'arrestation arbitraire dans certains cas.

Au titre des conditions de détention, nous avons pu documenter au cours du mois : au moins 16 détenus de sexe masculin sont décédés de maladies ou de malnutrition soit dans des maisons d'arrêt ou dans des cachots.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Nous avons, au titre de la lutte contre l'impunité, soutenu la tenue de plusieurs audiences foraines qui ont conduit à la condamnation d'un militaire et de neuf présumés miliciens de Kamuina Nsapu à perpétuité, au paiement de plusieurs millions de francs congolais de dommages et intérêts. Un agent de la PNC a été aussi condamné ainsi que 44 membres des groupes armés qui ont été aussi condamnés. Au titre du renforcement des capacités, nous avons organisé plusieurs activités de sensibilisation au profit 831 personnes, dont 395 femmes et 5 personnes vivant avec handicap. Merci beaucoup.

Question 1

Isaac Ngwenza/ Politiqerdc.net & Connexe Actu : Ma question est relative au plan de retrait progressif de la Mission en RDC. Lors de votre exposé, vous avez dit que vous pensez annoncer une transition. Ma question est celle de savoir la durée pour cette transition sera de combien de temps et ça va commencer quand ? Ça sera une transition d'un, deux, trois ans et ça commence effectivement à partir de quelle période ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : La transition a en fait déjà commencé. Comme je vous l'ai dit, nous avons fermé 8 bureaux à la suite des élections pour recentrer notre présence dans les endroits où il y a les conflits armés.

Donc pour l'instant, ce qui est en train de se passer maintenant c'est que nous sommes en discussion avec le gouvernement parce qu'évidemment c'est quelque chose qu'on ne fait pas tout seuls, c'est quelque chose qu'on fait avec le gouvernement pour voir comment on peut préparer une transition. Préparer un retrait qui va arriver, qui n'est pas daté de manière précise, mais qui examine comment on peut progressivement se retirer des zones où il n'y a plus de conflit armé, où il y a moins de conflit, où disons les forces de sécurité congolaises peuvent assumer leurs responsabilités seules, et concentrer nos efforts là où vraiment on peut faire une différence en termes de soutien aux FARDC.

Ce rapport doit être présenté conformément à ce que le Conseil de sécurité nous a demandé le 20 octobre. Donc, pour l'instant nous sommes dans la rédaction de cette stratégie conjointe, la philosophie de transition de cette stratégie, c'est celle que je viens de vous décrire. On est en train de discuter, on ne peut pas donner de durée dans l'immédiat.

Question 2

André Kitenge/ Radio Okapi (Beni) : J'ai deux petites questions. La première question s'adresse au directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Vous avez parlé des agents qui sont impliqués dans les violations des droits de l'homme, des agents de l'Etat notamment les services de sécurité, comme vous le dites, qui sont impliqués dans les violations des droits de l'homme. Alors, ici à Beni, on reconnaît par exemple le cas d'un policier qui a été récemment poursuivi ou accusé de meurtre d'un jeune activiste, qui a été condamné par la justice militaire. Qu'est-ce que vous faites comme droits de l'homme pour faire face à cette situation ?

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

La deuxième question s'adresse au porte-parole Mathias Gillmann, c'est en rapport avec la persistance de l'insécurité dans la région de Beni. Comme vous le savez, il y a toujours des tueries des civils perpétrées par les hors-la-loi. Pourriez-vous nous dire quel genre de collaboration existe-t-il entre la MONUSCO d'une part, les FARDC et la PNC d'autre part pour faire face à ces attaques récurrentes des ADF ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Merci beaucoup. Ecoutez, on devrait, je pense, se réjouir que la justice ait pu se saisir de ces cas et d'avoir pu traiter ces cas dans un délai très court. C'est ce qui est attendu de la justice, de lutter contre l'impunité, créer les conditions pour que ceux qui commettent ces bavures, ces types de violations puissent être poursuivis et sanctionnés. Donc, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous avons toujours essayé de promouvoir à travers nos rapports et également dans nos engagements avec les autorités.

Alors qu'est-ce que nous faisons ? C'est exactement ce que nous demandons aux autorités de faire : c'est de créer des conditions pour que cela ne puisse pas se produire d'abord. Faire de la prévention, c'est former et équiper la police pour que la police n'utilise pas, dans le cadre de ce qu'on appelle le contrôle des foules, des armes létales. L'utilisation de Kalachnikov pour contrôler une manifestation, comme vous le savez, vous en conviendrez avec moi, n'est pas l'outil adapté pour ça. Je pense qu'il est possible de créer les conditions pour un exercice libre et apaisé de la liberté de manifester. Et ensuite, former la police de manière à pouvoir encadrer ces manifestants.

Nous le faisons dans le cadre de formations que nous faisons avec la PNC, conjointement avec nos collègues de UNPOL mais également dans l'engagement que nous avons avec les autorités. Je vous exhorte à relire les rapports que nous avons produits sur ces questions-là.

Je vous exhorte à relire tous les rapports que nous avons produits sur ces questions-là, l'usage excessif de la force, où nous rappelons les principes qu'il faut respecter, où nous proposons également un appui en termes de formation, mais aussi où nous appelons les partenaires de la RDC à équiper la PNC en moyens, en armes non létales, de manière à pouvoir contrôler les foules et de ne pas recourir aux armes à feu quand il s'agit de contrôler les manifestations.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : En ce qui concerne la situation autour de Beni, il y a effectivement des attaques des ADF qui se poursuivent contre la population. Les ADF ont subi des coups, on va dire, de la part des FARDC avec le soutien de la MONUSCO. Ils sont maintenant plus dispersés et dans des zones qui sont souvent isolées et difficiles d'accès.

Ce que nous essayons de faire aussi, c'est là où je rejoins ce qu'Aziz expliquait sur le renforcement des capacités de la PNC, c'est de combler certaines lacunes des FARDC. L'armée congolaise n'a pas de casernes. Donc, elle a tendance à avancer dans des opérations mais ensuite à avoir des difficultés pour tenir les positions qui ont été libérées des combattants.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Et c'est le travail que nous essayons de faire. Nous sommes donc en soutien, en support pour faire en sorte qu'une fois que l'armée congolaise a libéré certaines zones des groupes armés, nous puissions faire en sorte que ces zones ne permettent pas aux groupes armés de se reconstituer. Donc, c'est un travail au long cours.

Nous avons par exemple donné, il y a quelques mois, l'une de nos bases à l'armée congolaise à Eringeti. La Brigade d'intervention s'est redéployée à Tshabi, c'est-à-dire un peu plus au nord du Nord-Kivu, dans le territoire de l'Ituri parce que notre Brigade d'intervention est mieux armée pour lutter contre la menace des ADF.

Donc, nous essayons d'être le plus flexibles possible, d'être au plus près des populations et aussi de renforcer les mécanismes d'alerte. Par exemple, il y a juste quelques jours, notre section des Affaires civiles s'est rendue avec la Force à Kitsambiro, c'est à 14 kilomètres de Lubero, pour travailler au renforcement des mécanismes, parce que le fond du problème, comme l'a dit mon collègue militaire, c'est que nous devons pouvoir être alertés, nous devons pouvoir recevoir les informations pour pouvoir intervenir à temps.

Et il y a effectivement toutes les tragédies qui continuent - on ne cherche pas à minimiser - et contre lesquelles on est toujours engagés, mais il y a aussi de nombreuses attaques qui sont évitées grâce au travail fait par la MONUSCO, en soutien à l'armée congolaise.

Question 3

Saint-Germain des Prés Ebengo/ 24heures.cd : Je m'adresse à Abdoul Aziz Thioye. Votre présentation de ce matin a mis en exergue une tendance à la baisse des violations des droits de l'homme. Mais cela ne m'empêche pas de vous faire part de certains avis de certains fervents auditeurs de la Radio Okapi qui font état de vos informations relatives à vos communications comme étant une séance de hit-parade durant laquelle vous mettez en vedette les violateurs des droits de l'homme. Ils en veulent pour preuve les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Police nationale congolaise qui se disputent la première place avec les groupes armés. Pourquoi ne pas utiliser la force répressive de manière à y mettre fin une fois pour toutes ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Je sais que Saint-Germain nous a toujours habitués aux questions difficiles mais là, j'avoue qu'aujourd'hui, la question est beaucoup plus difficile que d'habitude. C'est à cause peut-être du COVID qui a fait qu'on ne s'est pas vus depuis très longtemps.

Je pense que j'ai dit que nous avons d'abord une réduction du nombre de violations des droits de l'homme, et j'ai expliqué pourquoi. J'ai expliqué qu'il y a d'abord une réduction du nombre de violations des droits de l'homme attribuées aux agents de l'Etat, mais aussi aux groupes armés. Je suis revenu plus tard pour dire que ce sont les groupes armés qui ont commis le plus grand nombre de violations des

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

droits de l'homme. Je pense que c'est clair. Donc la police et l'armée ne sont pas dans le hit-parade, ce sont plutôt les groupes armés.

Je crois que globalement, les collègues de Radio Okapi reprennent fidèlement ce que nous écrivons parce que nous sommes au contact permanent, et ils exploitent les rapports que nous produisons.

Mathias a tout à l'heure rendu brillamment certaines recommandations du rapport sur Beni. Malheureusement, le COVID n'avait pas permis que l'on puisse échanger là-dessus mais nous avons quand même échangé avec les collègues de Beni là-dessus pour exposer de façon précise ce que Mathias vient de dire : la nécessité d'améliorer les conditions de déploiement des FARDC, la nécessité de pouvoir créer les conditions pour que les zones qui sont libérées puissent être tenues, parce qu'on doit couper avec la logique d'opérations et de campagnes ponctuelles.

Au fait, dans une campagne, vous nettoyez et vous partez, et ils [les groupes armés] reviennent. C'est cette question qui est en train d'être traitée. Il y a un changement, un grand changement qui s'est opéré : la MONUSCO a donné quelques-unes de ses bases aux FARDC pour leur permettre de s'installer et de tenir leurs positions.

Donc, plus ou moins, il y a des améliorations des conditions de travail, qui relèvent de la responsabilité de l'Etat mais avec le soutien des partenaires, dont la MONUSCO.

Il n'y a pas de logique répressive en ce qui nous concerne quand il s'agit des FARDC et de la PNC. Nous sommes dans un Etat souverain, le Congo est un Etat souverain, qui a ses institutions ; nous sommes dans une logique de coopération, d'aide, de conseil et d'appui technique, et de professionnalisation de ces institutions-là, de manière à leur permettre de pouvoir répondre efficacement à leur obligation de protéger les citoyens et leurs biens. C'est notre raison d'être.

Question 4

Jeanne Shabani/ Mishapi Voice TV (Goma) : Ma question, je l'adresse à Monsieur Mathias. Je voulais savoir si vous êtes au courant de la sensibilisation des groupes armés par les anciens seigneurs de guerre en Ituri et quelle est votre appréciation face à cet appel du président de la République démocratique du Congo ?

La sous-question : il y a plus de 100 groupes armés au Nord-Kivu que les FARDC n'arrivent pas à neutraliser. Quelle est votre appréhension face à la volonté du Général Nkunda Laurent qui voulait rentrer au pays pour sensibiliser les groupes [armés] actifs au Nord-Kivu ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Concernant l'initiative présidentielle qui a lieu en ce moment en Ituri, la MONUSCO n'est pas associée. Donc je vous renverrais à la Présidence ou à nos partenaires congolais pour expliquer la philosophie qui est derrière cette initiative.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Nous pensons qu'il y a effectivement un travail de sensibilisation à faire avec les populations pour que les gens ne soient pas tentés de rejoindre des groupes armés. Et nous pensons – la Représentante spéciale l'a expliqué ici il y a un mois – et nous pensons qu'il faut être très clair sur le fait que les membres des groupes armés, s'ils ne se sont pas rendus coupables de meurtres ou crimes graves, ont vocation à être soutenus dans une réintégration communautaire lorsqu'ils déposent les armes.

Une réintégration qui se base sur un soutien à leur communauté et aux communautés qui les réabsorbent, et non pas sur une récompense par des grades ou par une réintégration dans les forces armées.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Parfaitement, je suis tout à fait d'accord avec Mathias. Il est clair que c'est une initiative nationale de la Présidence. La MONUSCO n'est pas impliquée.

Le seul commentaire que je pourrais faire en tant que représentant des droits de l'homme, c'est de dire d'abord que la paix n'a pas de prix. Je pense que je l'ai dit ici à plusieurs reprises : il est important de créer les conditions pour que ceux qui ont pris les armes puissent les déposer. Parce qu'en tout, l'élément le plus important, c'est de sauver des vies.

Créer les conditions pour qu'il n'y ait plus aucune vie qui soit perdue est, je pense, un impératif supérieur par rapport à tout autre impératif. Donc, c'est extrêmement important.

Les conditions dans lesquelles cela se passe [l'initiative présidentielles en Ituri], nous ne sommes pas impliqués donc nous ne pourrions peut-être pas nous prononcer là-dessus mais ce qui est clair, c'est que la recherche de la paix ne devrait pas se faire au détriment des impératifs de justice. C'est clair.

Il y a un temps, c'est vrai, pour la paix, il y a un temps pour la justice, mais il est aussi important de faire attention aux victimes, aux communautés qui ont été affectées. Les principes sont très clairs : il faut lutter contre l'impunité, il faut créer les conditions pour une réintégration communautaire, mais il faut aussi s'occuper des victimes, les communautés et les individus qui ont vécu dans leur chair cette violence-là. Qu'on ne leur donne pas l'impression qu'on donne la prime aux auteurs, à ceux qui ont tué, pillé et violé.

Je pense qu'il y a tout un débat dans ce pays à ce sujet-là, il faudrait qu'on discute du timing et qu'on s'assure effectivement que l'essentiel est fait.

Question 5

Benjamin Sivandire/ Radio-Télévision de l'Unité (RTU/ Beni) : Ma question s'adresse au porte-parole militaire. Qu'est-ce qu'il faut encore en termes de logistique à la MONUSCO et aux FARDC pour qu'elles puissent éradiquer complètement les ADF qui sont supposées être en débandade ? Aussi, au chef du Bureau des droits de l'homme : la MONUSCO campe-t-elle sur sa position de protéger les enfants et les femmes qui perpètrent des tueries ici à Beni ?

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Porte-parole militaire : Merci pour la question. Je dirais que nous sommes dans un conflit où il faut impérativement protéger les populations civiles. Et la mission de la Force, c'est d'abord d'appuyer les forces de défense et de sécurité à savoir les FARDC. On les soutient logistiquement sur le plan opérationnel, en coordonnant les opérations, également par le partage des renseignements. Notre souhait à nous tous, c'est de pouvoir coordonner et continuer à protéger les populations civiles pour qu'elles soient au maximum protégées.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : J'ajouterais à ce que vient de dire mon collègue qu'il est fondamental d'améliorer les capacités logistiques propres des FARDC c'est-à-dire qu'ils aient des casernes, des baraquements, des armureries parce qu'on lit souvent qu'il y a des incidents parce que les militaires sont en dehors des opérations avec leurs armes. Donc, il y a tout un travail logistique à faire. Ce n'est pas quelque chose que la MONUSCO va fournir. On n'a absolument pas les moyens pour faire cela. Mais c'est quelque chose dans lequel on soutient les FARDC et c'est quelque chose pour laquelle les FARDC ont aussi besoin d'un soutien plus poussé de certains autres partenaires.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Oui, évidemment je pense que dans le rapport qui a été publié en juillet, nous avons indiqué effectivement qu'il y a parmi les assaillants qui ont été identifiés, il y avait des femmes et des enfants. Si ces femmes et ces enfants-là sont associés aux attaques comme combattants c'est une autre histoire.

Mais vous parlez de protection par la MONUSCO, je ne comprends pas à quoi vous faites allusion. Si ces femmes et ces enfants ont été capturés à l'issue ou lors des combats, évidemment il y a un statut qui leur est appliqué. Je pense qu'il faut nous renseigner et regarder les principes du droit international et humanitaire qui s'appliquent aux enfants qui sont associés aux groupes armés contre leur gré. Un enfant n'est pas capable de discernement donc il y a un traitement qui lui est accordé. Pour ce qui est des femmes également : une femme combattante devrait répondre de ses actes au même titre qu'un adulte homme. Donc, je pense que la question ne se pose pas à ce niveau-là.

Mais si ce sont des familles des combattants, ça c'est une autre histoire. N'importe quel groupe armé peut avoir des dépendants et ces dépendants doivent faire l'objet effectivement d'un traitement en lien avec les normes du droit international qui prévoient et régissent les statuts de ces types de famille, des dépendants des combattants. Merci beaucoup.

Question 6

Albert Omba/ Numerica TV : La mission des Nations Unies au Congo a 20 ans. Vous avez parlé de la transition pour le retrait des troupes de l'ONU. Première phase, c'est la montée, la force d'interposition, on a atteint la vitesse de croisière, on plane, c'est la stabilisation. Et maintenant, on amorce la descente. Et dans le plan de la MONUSCO, la descente va se finaliser par le plan du développement. La mission doit se mouvoir en une mission de développement, des projets précis. Je prends le cas de stabilisation des groupes armés. Est-ce que les partenaires de la MONUSCO ont pu mobiliser des ressources pour intégrer tous les

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

groupes armés dans un système comme la CONADER au lieu de prendre des petites fractions à gauche et à droite et demain ils rentrent dans la forêt.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Alors je vais répondre sur le développement. La MONUSCO n'est pas un acteur de développement. La MONUSCO ne va pas participer à des programmes de développement de grande échelle. Nous avons un mandat qui est clair, qui est la protection des civils et les bons offices, la création et la stabilisation d'un espace démocratique et politique plus stable.

Nous avons néanmoins par le biais de notre unité de stabilisation, mobiliser c'est vrai, des fonds par exemple pour soutenir la réintégration communautaire des FRPI. Le gouvernement et le FRPI sont toujours en discussion pour lancer la démobilisation et le désarmement. Mais nous pouvons apporter notre soutien à partir du moment où il y a une réintégration communautaire.

Et la Représentante fait le plaidoyer auprès aussi des institutions internationales qui elles, auront vocation une fois que la MONUSCO partira, à continuer à soutenir les autorités congolaises notamment dans des programmes de développement. Mais il est important de comprendre que nous ne sommes pas une agence de développement.

Question 7

Jaelle Mulowayi/Actu 30.cd : La semaine dernière, le chef de l'Etat Félix Tshisekedi, a sollicité aux Nations Unies des sanctions contre les souteneurs de la guerre à l'est du pays. Est-ce que les Congolais, ensemble avec le chef de l'Etat, peuvent vraiment espérer des sanctions au niveau des Nations Unies à l'endroit de ces personnes-là puisque quand le chef de l'Etat demande des sanctions, c'est que ces personnes sont connues. Et ma deuxième question est celle de savoir, le ministre de la Défense, accompagné des députés nationaux membres de la Commission de défense au niveau de l'Assemblée nationale, séjourne à l'est du pays dans le cadre d'une caravane pour maintenir la paix dans l'est du pays. Au niveau de la MONUSCO, quelle est votre appréciation par rapport à cette démarche de l'armée congolaise ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Je vais prendre la deuxième partie de la question et je laisserai Aziz conclure sur les sanctions. Tout ce qui rapproche les autorités congolaises centrales des populations en souffrance est bienvenu. C'est pourquoi nous soutenons à chaque fois que des ministres se rendent sur le terrain. Pratiquement chaque fois, nous soutenons leurs visites. Nous essayons de faire en sorte que cela se passe parce qu'établir ce dialogue et renforcer la confiance qui n'est parfois pas optimale entre les autorités provinciales et les autorités centrales, c'est fondamental. C'est aussi fondamental que les troupes reçoivent des visites, reçoivent des signaux forts du commandement suprême de l'armée.

Donc, c'est évidemment une initiative qu'on soutient. Je pense que vous avez vu d'ailleurs ce que le ministre de la Défense a déclaré concernant l'apport de la MONUSCO aux Forces armées de la

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

République démocratique du Congo. Nous sommes des partenaires et nous sommes engagés à continuer à travailler ensemble.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Je pense que le président Félix Tshisekedi en lançant cet appel, s'adressait effectivement aux Nations Unies mais s'adressait aussi aux Etats-membres qui composent les Nations Unies. Donc, vous n'êtes pas sans savoir que le Conseil de Sécurité a, en son sein, un Comité des sanctions. Et ce Comité des sanctions déploie sur le terrain ce que vous avez entendu et lu. Vous avez lu le rapport du Groupe d'experts du Conseil de sécurité qui sont chargés d'enquêter sur un certain nombre de catégories d'éléments précis qui concernent l'exploitation illégale des ressources naturelles, le recrutement d'enfants, les violences sexuelles, toutes ces catégories, tout ce qui tourne autour du conflit en RDC, comme véhicule du conflit où comme élément pouvant réellement contribuer à l'exacerbation et la détérioration de la situation dans le pays.

Donc, en faisant cela, en lançant cet appel, le président Tshisekedi le faisait en toute bonne conscience sachant, effectivement, qu'il avait une opportunité de s'adresser aux Nations Unies mais également aux Etats-membres. C'est une façon de leur dire : écoutez le rapport du Groupe d'experts qui identifie un ensemble des problèmes, qui montre effectivement que le circuit illicite d'exploitation des ressources naturelles contribue à alimenter les conflits. Donc, je voudrais que des mesures beaucoup plus fortes soient prises.

C'est en lien avec les recommandations qui sont contenues quelque fois dans le rapport du Groupe d'experts et du Comité des sanctions qui identifie chaque année des acteurs ou des entités. Ça peut être des sociétés multinationales, ça peut être des individus qui détiennent des activités commerciales, ça peut être des groupes armés, ça peut être aussi des éléments quelque fois des FARDC.

Si vous allez regarder la liste des personnes qui sont sanctionnées par les Nations Unies, vous allez voir des membres des groupes armés, vous allez voir des entités, vous allez voir également quelques officiers des FARDC. De la même façon, du point de vue bilatéral, vous avez des Etats-membres qui ont des mécanismes de sanction, l'Union européenne a des mécanismes de sanction, les Etats-Unis sanctionnent. Chaque année la liste est publiée et vous allez trouver dedans des sociétés, des entreprises, des individus, groupes armés ou également des officiels du pays. Il en va de même d'autres pays qui, du point de vue bilatéral, ont aussi des mécanismes de sanction.

Donc, c'est une façon de dire qu'en réalité, il faut multiplier, aller un peu plus loin pour essayer d'adresser les causes qui contribuent réellement aux conflits et aux violations graves des droits de l'homme en RDC.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Merci. C'est tout le temps que nous avons pour aujourd'hui. Merci à tous, merci à Beni et Goma ! Et à dans deux semaines !

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28